



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective BRH1

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 08910/2024/MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH1/am

PIRAE, le 28 FEV. 2024

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
chargés des circonscriptions pédagogiques

Objet : Appel à candidature pour les postes à contraintes particulières (PCP) rentrée scolaire 2024-2025

P. J. : Annexe 1 – Fiche de candidature
Fiche de poste

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la ré-ouverture de la campagne pour le poste à contraintes particulières (PCP) de direction d'école à 12 classes et +, pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Les candidats doivent compléter la demande et l'adresser par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf)

Date d'ouverture : du 28 février 2024 au 05 mars 2024 inclus

Date limite de dépôt des demandes : le 05 mars 2024

Attention : les candidats ayant obtenu un avis défavorable à la première campagne ne peuvent pas candidater à cette présente campagne.

Compte tenu de la spécificité des postes proposés, la direction générale de l'éducation et des enseignements organise et met en place des commissions d'entretiens afin de prendre en compte les qualifications, compétences et/ou aptitudes requises et favoriser ainsi la bonne adéquation entre les exigences du poste et les capacités des candidats.

L'entretien en commission, présidée par le Directeur Général ou son représentant, se déroulera en deux temps :

- Exposé des motivations du candidat ;
- Questions posées par la commission.

Les candidats seront destinataires de leur convocation qui leur sera transmise sous le couvert de leur inspecteur de l'éducation nationale.

Date des entretiens : Le vendredi 08 mars 2024, à la Direction Générale de l'Education et des Enseignements (site de Tuterai Tane)

(Les candidats des îles passeront l'entretien par TEAMS)

Décision finale de l'administration :

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, il faudra attendre l'issue des opérations de mobilité pour connaître la décision finale de l'administration. Les candidats retenus sur les postes à contraintes particulières seront destinataires d'un arrêté d'affectation.

Copies :

MEE	1
DGEE / BRH1	1
DGEE / DAPE	1

Pour le Ministre et par délégation



Eric TOURNIER